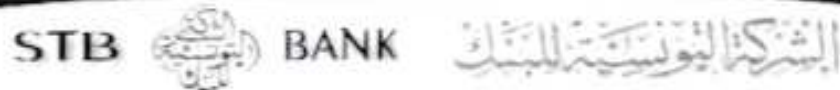




SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



SOCIETE ANONYME
 AU CAPITAL DE 776 875 000 DINARS
 Divisé en 155 375 000 actions de nominal 5 dinars
 Entièrement libérées

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis
 Identifiant Unique : 0001237A

Tél : 71 140 000- Télex : 14135- 14815- 15376- 15377

**NOTE D'OPERATION
 RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION
 AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE
 L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
 « STB 2020-1 »**

**DE 35 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 50 000 000 DINARS.
 EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Prix d'émission : 100 Dinars
 L'emprunt est réparti en cinq catégories comme suit :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt (brut Pan)
Catégorie A	5 ans	Constant par 1/5	10,5% et/ou TMM+3%
Catégorie B	10 ans dont 5 années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la sixième année	10,3% et/ou TMM+3,4% Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3MDT
Catégorie C	7 ans dont deux années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la troisième année	11% et/ou TMM+3%
Catégorie D	7 ans in fine	In fine	TMM+3,3%
Catégorie E	5 ans	Coupon unique	11,3% Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT

L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuelle défini par la clause de subordination

Visa n° 20/1036 en date du 27 FEV. 2020 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Sadok Jelassi
 Chef de pôle financier
 Tél : 71 140 000- Télex : 14135- 14815- 15376- 15377

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

STB FINANCE - intermédiaire en bourse du groupe STB
 34, Rue Hédi Karray - Tunis 1004
 Tél : 71 717 510 - Fax : 71 718 450
 E-mail : stbfinance@stbfinance.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence "STB 2019" enregistré par le CMF en date 18/10/2019 sous le n°19-008, des indicateurs d'activité de la Société Tunisienne de Banque relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020, ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la STB Rue Hédi Nouira-1001-TUNIS ; de la STB FINANCE -intermédiaire en bourse- 34, Rue Hédi Karray, Tunis 1004, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn et le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.



Février 2020



SOMMAIRE

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2020-1 »	3
CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	8
1.1 RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION	8
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION	8
1.3 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	8
1.4 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	9
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	10
2.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	10
2.1.1 DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE	10
2.1.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	10
2.1.3 PERIODE DE SOUSCRIPTIONS ET DE VERSEMENTS	11
2.1.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC	11
2.1.5 BUT DE L'EMISSION	12
2.2 CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS	12
2.2.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES	12
2.2.2 PRIX DE SOUSCRIPTION ET D'EMISSION	12
2.2.3 DATE DE JOUISSANCE DES TITRES EN INTERETS	13
2.2.4 DATE DE REGLEMENT	13
2.2.5 TAUX D'INTERET	13
2.2.6 INTERETS	14
2.2.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT	15
2.2.8 PRIX DE REMBOURSEMENT	22
2.2.9 PAIEMENT	22
2.2.10 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL (TAUX FIXE)	22
2.2.11 MARGE ACTUARIEL (TAUX VARIABLE)	22
2.2.12 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT SUBORDONNE	23
2.2.13 RANG DE LA CREAMCE ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG	23
2.2.14 GARANTIE	24
2.2.15 MODE DE PLACEMENT	24
2.2.16 NOTATION	24
2.2.17 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES	24
2.2.18 FISCALITE DES TITRES	25
2.3 RENSEIGNEMENTS GENERAUX	25
2.3.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DE REGISTRE DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES	25
2.3.2 MARCHE DES TITRES	25
2.3.3 PRISE EN CHARGE DES OBLIGATIONS PAR TUNISIE CLEARING	26
2.3.4 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE	26
2.4 FACTEURS DE RISQUE LIES AUX OBLIGATION SUBORDONNEES	26
2.4.1 NATURE DU TITRE	26
2.4.2 QUALITE DE CREDIT DE L'EMETTEUR	26
2.4.3 LE MARCHE SECONDAIRE	27
2.5 RISQUES LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	27
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	28
3.1 INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BANQUE AU 31/12/2019	28
3.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 31/12/2019 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2019	31
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	32



FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2020-1 »

L'emprunt obligataire subordonné « **STB 2020-1** » est émis pour un montant de 35 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars, divisé en 350 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 500 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

L'emprunt est réparti en cinq catégories émises selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt (brut l'an)
Catégorie A	5 ans	Constant par 1/5	10,5% et/ou TMM+3%
Catégorie B	10 ans dont 5 années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la sixième année	10,3% et/ou TMM+3,4% Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3MDT
Catégorie C	7 ans dont deux années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la troisième année	11% et/ou TMM+3%
Catégorie D	7 ans in fine	In fine	TMM+3,3%
Catégorie E	5 ans	Coupon unique	11,3% Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLE DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION

- **DENOMINATION DE L'EMPRUNT SUBORDONNE** : «STB 2020-1».
- **MONTANT** : Le montant total du présent emprunt est fixé à 35 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 50 000 000 dinars.
- **NOMBRE D'OBLIGATIONS A EMETTRE** : 350 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être portée à un maximum de 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.
- **Nominal** : 100 dinars par obligation subordonnée.
- **PRIX D'EMISSION** : 100 Dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.
- **PRIX DE REMBOURSEMENT** : 100 Dinars par obligation subordonnée.
- **FORME DES OBLIGATIONS SUBORDONNE** : Les obligations subordonnées sont nominatives.
- **DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS** : Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/04/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/04/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **SOUSCRIPTIONS ET VERSEMENTS** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.



- **Clôture des souscriptions :** Les souscriptions au présent emprunt subordonné seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **16/04/2020** Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations subordonnées émises, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées. En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 35 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt subordonné seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - Catégorie A : Taux fixe 10,50% brut l'an et/ou taux variable TMM+3% brut l'an ;
 - Catégorie B : Taux fixe 10,30% brut l'an et/ou taux variable TMM+3,4% brut l'an pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
 - Catégorie C : Taux fixe 11,00% brut l'an et/ou taux variable TMM+3% brut l'an.
 - Catégorie D : Taux fixe TMM + 3,3% brut l'an.
 - Catégorie E : Taux fixe 11,30% brut l'an pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars;
- **Durée :**
 - Catégorie A : 5 ans;
 - Catégorie B : 10 ans dont 5 années de grâce pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
 - Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce;
 - Catégorie D : 7 ans In Fine;
 - Catégorie E : 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars.
- **Durée de vie moyenne :**
 - Catégorie A : 3 ans;
 - Catégorie B : 8 ans;
 - Catégorie C : 5 ans;
 - Catégorie D : 7 ans;
 - Catégorie E : 5 ans.
- **Duration (taux fixe) :**
 - Catégorie A : à taux fixe 10,5% est de 2,646 années;
 - Catégorie B : à taux fixe 10,3% est de 5,774 années;
 - Catégorie C : à taux fixe 11% est de 4,037 années;
 - Catégorie E : à taux fixe 11,3% est de 5 années.



- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 18/10/2019 sous le numéro de 19-008 Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Marge actuarielle (taux variable) :**

- Catégorie A : 3% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final;
- Catégorie B : 3,4% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final;
- Catégorie C : 3% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- Catégorie D : 3,3% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :**

- Catégorie A : 10,50% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final;
- Catégorie B : 10,30% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final;
- Catégorie C : 11,00% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final;
- Catégorie E : 11,30% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- **Amortissement :** Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A, la catégorie B et la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A, la sixième année pour la catégorie B et la et à la 3^{ème} année pour la catégorie C.

Les obligations subordonnées émises relatifs à la catégorie D et la catégorie E feront l'objet d'un amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **16/04/2025** pour les catégories A et E, le **16/04/2027** pour les catégories C et D et le **16/04/2030** pour la catégorie B.



- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **16 avril** de chaque année (à l'exception de la catégorie E).
Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16/04/2021**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2026**. Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2023**. Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/04/2021** et le remboursement total en capital aura lieu le **16/04/2027**. Pour la catégorie E, le remboursement total du capital et des intérêts capitalisés auront lieu le **16/04/2025**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.
- **FISCALITE DES TITRES** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées**: La tenue de registre des obligations de l'emprunt subordonné « STB 2020-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.
- **Garantie** : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait aucune mention de garantie.
- **Notation de l'emprunt** : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.
- **Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, la Société Tunisienne de Banque s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « STB FINANCE » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par Tunisie Clearing** : la Société Tunisienne de Banque s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «STB 2020-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées** : Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné**: Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.



- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**Clause de subordination**)

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.



CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

Monsieur Lotfi DABBABI
Directeur Général de LA STB

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
Le Directeur Général
Monsieur Lotfi DABBABI



1.3 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération.

LA STB FINANCE
Le Directeur Général
Monsieur Karim BOUZGARROU





1.4 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Sadok Jelassi

Chef de pôle financier

Adresse : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Tél : 71 140 000- Télex : 14135- 14815- 15376- 15377

La notice légale a été publiée au JORT N° 20 du 10 mars 2020

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 20 / 1036 de 27 FEV. 2020
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

2.1.1 Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **28 juillet 2016** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 300 millions de dinars, à émettre dans un délai de 5 ans, et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis 2 emprunts privés respectivement d'un montant de 58 Millions de dinars en 2017 et 30 Millions de dinars en 2018. Le reliquat de cette autorisation est de (212 Millions de dinars).

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **13 juin 2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars en deux tranches de 50 millions de dinars chacune.

Le Conseil d'Administration a fixé les conditions de la première tranche, qui a été émise et clôturée en 2019 pour un montant de 50 millions de dinars et a également donné pouvoir à la Direction Général de la banque de fixer les caractéristiques à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet la Direction Générale a décidé d'émettre la deuxième tranche de l'emprunt obligataire subordonné selon les conditions suivantes :

Montant : 35 MDT susceptible d'être porté à 50 MDT ;

- Catégorie A : 5 ans au taux fixe de 10,50% et/ou TMM+3% ;
- Catégorie B : 10 ans dont 5 années de grâce au taux fixe de 10,30% et/ou TMM+3,40% pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 11,00% et/ou TMM+3%;
- Catégorie D : 7 ans in fine au taux variable de TMM+3,3%;
- Catégorie E : 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,30% pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars.

2.1.2 Renseignements relatifs à l'émission

□ Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » est d'un montant de 35 000 000 dinars, divisé en 350 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.



□ **Produit brut et produit net de l'emprunt subordonné**

Le produit brut du présent emprunt obligataire subordonné est de 35 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 dinars.

Les frais de montage et les commissions de placement s'élèveraient à 325 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 26 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 61 000 DT HT et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 86 415 DT*, soit un total de frais approximatifs de 498 415 DT et un produit net de l'emprunt de 49 501 585 DT.

En dinars

	Produit global	Produit par obligation
Produit brut¹	50 000 000	100,000
Frais globaux ¹	498 415	0,997
Produit net	49 501 585	99,003

2.1.3 Période de souscriptions et de versements

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **16/04/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4 Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de la **STB FINANCE** intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

* Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 5 MDT à taux fixe (catégorie A), 5 MDT à taux variable (catégorie A), 5 MDT à taux fixe (catégorie B), 5 MDT à taux variable (catégorie B), 5 MDT à taux fixe (catégorie C) et 5MDT à taux variable (catégorie C), 10 MDT (catégorie D) à taux variable, 10 (catégorie E) à taux fixe.

¹ Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et des catégories souscrites.



2.1.5 But de l'émission

La banque projette l'émission en 2020 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque;
- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2019-2023, notamment le financement des projets interne de la banque.

2.2 CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres

□ La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance page 24).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

□ **Dénomination** : «STB 2020-1 »

□ **Nature des titres** : Titres de créances

□ **Forme des titres** : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives

□ **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance page 24).

□ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrite délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

2.2.2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.



2.2.3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée portera **jouissance en intérêts** à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/04/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/04/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4 Date de règlement

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5 Taux d'intérêt

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce:

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **340** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.



- Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **330** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N

- Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans coupon unique :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

2.2.6 Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **16 avril** de chaque année pour les catégories A, B, C et D. La dernière échéance est prévue pour le **16/04/2025** pour la catégorie A, le **16/04/2030** pour la catégorie B, et le **16/04/2027** pour les catégories C et D.

Pour la catégorie E, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **16/04/2025**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 50 000 000 Dinars :

Le montant total des intérêts serait de **15 750 000 Dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie **A** à taux fixe de **10,50%**.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (**TMM+3%**), le montant des intérêts s'élèverait à **16 176 000 Dinars** (en considérant un taux nominal de **10,784%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de février 2019 au mois de janvier 2020, soit **7,784%** majoré de **3%**, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de **41 200 000 Dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie **B** au taux fixe de **10,30%**.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (**TMM+3,40%**), le montant des intérêts s'élèverait à **44 736 000 Dinars** (en considérant un taux nominal de **11,184%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de février 2019 au mois de janvier 2020, soit **7,784%** majoré de **3,40%**, à titre indicatif).



Le montant total des intérêts serait de **27 500 000 Dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie **C** au taux fixe de **11,00%**.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (**TMM+3%**), le montant des intérêts s'élèverait à **26 960 000 Dinars** (en considérant un taux nominal de **10,784%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois février 2019 au mois de janvier 2020, soit **7,784%** majoré de **3%**, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de **38 794 000 Dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie **D** au taux variable (**TMM+3,3%**) (en considérant un taux nominal de **11,084%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois février 2019 au mois de janvier 2020, soit **7,784%** majoré de **3,3%**, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de **35 397 632 Dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie **E** au taux fixe de **11,30%**.

2.2.7 Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A, la catégorie B et la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A, la sixième année pour la catégorie B et à la troisième année pour la catégorie C. Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **16/04/2025** pour les catégories A et E, le **16/04/2027** pour les catégories C et D et **16/04/2030** pour la catégorie B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT). Pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 3% (soit la moyenne du TMM+3%) pour la catégorie A, majorée d'une marge de 3,40% (soit la moyenne du TMM+3,40%) pour la catégorie B, majorée d'une marge de 3% (soit la moyenne du TMM+3%) pour la catégorie C et majorée d'une marge de 3,3% (soit la moyenne du TMM+3,3%) pour la catégorie D.

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois Février 2019 au mois de janvier 2020) soit 7,784% majorée d'une marge de 3%, soit 10,784% pour la catégorie A, majorée d'une marge de 3,4%, soit 11,184% pour la catégorie B, majorée d'une marge de 3%, soit 10,784% pour la catégorie C et majorée d'une marge de 3,3%, soit 11,084% pour la catégorie D. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt subordonné.

Pour la partie de l'emprunt subordonné souscrite à taux fixe, le taux d'intérêt à prendre en considération est de 10,50% pour la catégorie A, 10,30% pour la catégorie B, 11,00% pour la catégorie C, et 11,3% pour la catégorie E.

- **Nombre d'obligations subordonnées:** 350 000 obligations subordonnées, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations subordonnées.
- **Valeur nominale de l'obligation subordonnée:** 100 dinars.



- **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse : 16/04/2020**

- **Date du premier remboursement de capital :**
 - le **16/04/ 2021** pour la catégorie A
 - le **16/04/2026** pour la catégorie B
 - le **16/04/2023** pour la catégorie C
 - le **16/04/2027** pour la catégorie D
 - le **16/04/2025** pour la catégorie E

- **Date du premier paiement des intérêts : 16/04/2021 pour les catégories A, B, C, D et 16/04/2025 pour la catégorie E.**

- **Date de dernière échéance:**
 - le **16/04/2025** pour la catégorie A
 - le **16/04/2030** pour la catégorie B
 - le **16/04/ 2027** pour la catégorie C
 - le **16/04/ 2027** pour la catégorie D
 - le **16/04/2025** pour la catégorie E

- **Taux d'intérêt :**
 - **Pour la catégorie A** : taux fixe de **10,50%** brut l'an et/ou Variable (**TMM +3%**), soit **10,784%** Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois février 2019 au mois de janvier 2020) majorée de **3%** (à titre indicatif).
 - **Pour la catégorie B** : taux fixe de **10,30%** brut l'an et/ou Variable (**TMM +3,4%**), soit **11,184%**. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois février 2019 au mois de janvier 2020) majorée de **3,4%** (à titre indicatif). Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3MDT.
 - **Pour la catégorie C** : taux fixe de **11, 00%** brut l'an et/ou Variable (**TMM +3%**), **10,784%**. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois février 2019 au mois de janvier 2020) majorée de **3%** (à titre indicatif).
 - **Pour la catégorie D** : taux Variable (**TMM +3,3%**), **11,084%**. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois février 2019 au mois de janvier 2020) majorée de **3,3%** (à titre indicatif).
 - **Pour la catégorie E** : taux fixe de **11,30%** brut l'an. Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT.

- **Amortissement :**

Pour la catégorie A : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation subordonnée.

Pour la catégorie B : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la sixième année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation subordonnée. Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3MDT.

Pour la catégorie C : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation subordonnée.

Pour la catégorie D : Remboursement in fine à l'échéance.

Pour la catégorie E : Remboursement coupon unique in fine à l'échéance. Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT.



□ **Evolution du TMM durant les six dernières années :**

En %

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	4,71	4,89	4,25	4,26	5,53	7,24	7,81
Février	4,68	4,8	4,22	4,29	5,61	7,28	
Mars	4,72	4,82	4,2	4,29	6,04	7,9	
Avril	4,72	4,8	4,24	4,41	6,5	7,86	
Mai	4,7	4,77	4,25	4,83	6,39	7,83	
Juin	4,78	4,8	4,21	4,94	6,72	7,83	
Juillet	4,98	4,78	4,32	5,15	7,25	7,83	
Août	4,94	4,75	4,2	5,19	7,25	7,83	
Septembre	4,92	4,77	4,26	5,22	7,29	7,82	
Octobre	4,93	4,75	4,33	5,23	7,27	7,81	
Novembre	4,93	4,3	4,23	5,23	7,25	7,8	
Décembre	4,88	4,28	4,26	5,23	7,24	7,81	

Source BCT

□ **Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.



Amortissement de l'emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 »
Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 50 000 000 DT

Tableau d'amortissement de la catégorie A à taux fixe : Taux 10,50% en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		10 000 000	40 000 000	5 250 000	15 250 000
2022		10 000 000	30 000 000	4 200 000	14 200 000
2023		10 000 000	20 000 000	3 150 000	13 150 000
2024		10 000 000	10 000 000	2 100 000	12 100 000
2025		10 000 000	0	1 050 000	11 050 000
Total	50 000 000	50 000 000		15 750 000	65 750 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie A à taux fixe 10,5%

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		20	80	10,500	30,500
2022		20	60	8,400	28,400
2023		20	40	6,300	26,300
2024		20	20	4,200	24,200
2025		20	0	2,100	22,100
Total	100	100		31,500	131,500

Tableau d'amortissement de la catégorie A à taux variable : 10,784% (à titre indicatif)¹
en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux variable

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		10 000 000	40 000 000	5 392 000	15 392 000
2022		10 000 000	30 000 000	4 313 600	14 313 600
2023		10 000 000	20 000 000	3 235 200	13 235 200
2024		10 000 000	10 000 000	2 156 800	12 156 800
2025		10 000 000	0	1 078 400	11 078 400
Total	50 000 000	50 000 000		16 176 000	66 176 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie A à taux variable de TMM+3% soit 10,784% (à titre indicatif)¹

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		20	80	10,784	30,784
2022		20	60	8,627	28,627
2023		20	40	6,470	26,470
2024		20	20	4,314	24,314
2025		20	0	2,157	22,157
Total	100	100		32,352	132,352

¹ Correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois février 2019 au mois de janvier 2020) majoré de 3%.



Tableau d'amortissement de la catégorie B à taux fixe : Taux 10,30% en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie B à taux fixe

En Dinars

Echéance	Valeur	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	5 150 000	5 150 000
2022		0	50 000 000	5 150 000	5 150 000
2023		0	50 000 000	5 150 000	5 150 000
2024		0	50 000 000	5 150 000	5 150 000
2025		0	50 000 000	5 150 000	5 150 000
2026		10 000 000	40 000 000	5 150 000	15 150 000
2027		10 000 000	30 000 000	4 120 000	14 120 000
2028		10 000 000	20 000 000	3 090 000	13 090 000
2029		10 000 000	10 000 000	2 060 000	12 060 000
2030		10 000 000	0	1 030 000	11 030 000
Total	50 000 000	50 000 000		41 200 000	91 200 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie B à taux fixe 10,3%

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	10,300	10,300
2022		0	100	10,300	10,300
2023		0	100	10,300	10,300
2024		0	100	10,300	10,300
2025		0	100	10,300	10,300
2026		20	80	10,300	30,300
2027		20	60	8,240	28,240
2028		20	40	6,180	26,180
2029		20	20	4,120	24,120
2030		20	0	2,060	22,060
Total	100	100		82,400	182,400

Tableau d'amortissement de la catégorie B à taux variable : 11,184% (à titre indicatif)¹ en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie B à taux variable

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	5 592 000	5 592 000
2022		0	50 000 000	5 592 000	5 592 000
2023		0	50 000 000	5 592 000	5 592 000
2024		0	50 000 000	5 592 000	5 592 000
2025		0	50 000 000	5 592 000	5 592 000
2026		10 000 000	40 000 000	5 592 000	15 592 000
2027		10 000 000	30 000 000	4 473 600	14 473 600
2028		10 000 000	20 000 000	3 355 200	13 355 200
2029		10 000 000	10 000 000	2 236 800	12 236 800
2030		10 000 000	0	1 118 400	11 118 400
Total	50 000 000	50 000 000		44 736 000	94 736 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie B à taux variable de TMM+3,4% soit 11,184% (à titre indicatif)¹

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	11,184	11,184
2022		0	100	11,184	11,184
2023		0	100	11,184	11,184
2024		0	100	11,184	11,184
2025		0	100	11,184	11,184
2026		20	80	11,184	31,184
2027		20	60	8,947	28,947
2028		20	40	6,710	26,710
2029		20	20	4,474	24,474
2030		20	0	2,237	22,237
Total	100	100		89,472	189,472

¹ Correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de février 2019 au mois de janvier 2020) majoré de 3,4%.



Tableau d'amortissement de la catégorie C à taux fixe : Taux 11,00% en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie C à taux fixe

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	5 500 000	5 500 000
2022		0	50 000 000	5 500 000	5 500 000
2023		10 000 000	40 000 000	5 500 000	15 500 000
2024		10 000 000	30 000 000	4 400 000	14 400 000
2025		10 000 000	20 000 000	3 300 000	13 300 000
2026		10 000 000	10 000 000	2 200 000	12 200 000
2027		10 000 000	0	1 100 000	11 100 000
Total	50 000 000	50 000 000		27 500 000	77 500 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie C à taux fixe 11,00%

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	11,000	11,000
2022		0	100	11,000	11,000
2023		20	80	11,000	31,000
2024		20	60	8,800	28,800
2025		20	40	6,600	26,600
2026		20	20	4,400	24,400
2027		20	0	2,200	22,200
Total	100	100		55,000	155,000

Tableau d'amortissement de la catégorie C à taux variable : 10,784% (à titre indicatif)¹ en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie C à taux variable

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	5 392 000	5 392 000
2022		0	50 000 000	5 392 000	5 392 000
2023		10 000 000	40 000 000	5 392 000	15 392 000
2024		10 000 000	30 000 000	4 313 600	14 313 600
2025		10 000 000	20 000 000	3 235 200	13 235 200
2026		10 000 000	10 000 000	2 156 800	12 156 800
2027		10 000 000	0	1 078 400	11 078 400
Total	50 000 000	50 000 000		26 960 000	76 960 000

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie C à taux variable de TMM+3% soit 10,784% (à titre indicatif)¹

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	10,784	10,784
2022		0	100	10,784	10,784
2023		20	80	10,784	30,784
2024		20	60	8,627	28,627
2025		20	40	6,470	26,470
2026		20	20	4,314	24,314
2027		20	0	2,157	22,157
Total	100	100		53,920	153,920

¹ Correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de février 2019 au mois de janvier 2020) majoré de 3%.



**Tableau d'amortissement de la catégorie D à taux variable : 11,084% (à titre indicatif)¹
en supposant que l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie D à taux variable**

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2022		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2023		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2024		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2025		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2026		0	50 000 000	5 542 000	5 542 000
2027		50 000 000	0	5 542 000	55 542 000
Total	50 000 000	50 000 000		38 794 000	88 794 000

**Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie D à taux variable de
TMM+3,3% soit 11,084% (à titre indicatif)¹**

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	11,084	11,084
2022		0	100	11,084	11,084
2023		0	100	11,084	11,084
2024		0	100	11,084	11,084
2025		0	100	11,084	11,084
2026		0	100	11,084	11,084
2027		100	0	11,084	111,084
Total	100	100		77,588	177,588

**Tableau d'amortissement de la catégorie E à taux fixe : Taux 11,30% en supposant que
l'emprunt est souscrit dans sa globalité dans la catégorie E à taux fixe**

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	50 000 000				
2021		0	50 000 000	0	0
2022		0	50 000 000	0	0
2023		0	50 000 000	0	0
2024		0	50 000 000	0	0
2025		50 000 000	50 000 000	35 397 632*	85 397 632
Total	50 000 000	50 000 000		35 397 632	85 397 632

*Intérêts capitalisés

Tableau d'amortissement par obligation subordonnée de la catégorie E à taux fixe 11,3%

En Dinars

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant	Intérêts bruts	Annuités
2020	100				
2021		0	100	0	0
2022		0	100	0	0
2023		0	100	0	0
2024		0	100	0	0
2025		100	100	70,795**	170,795
Total	100	100		70,795	170,795

**Intérêts capitalisés par obligation

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 50 000 000 DT.
La Société Tunisienne de Banque s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 50 000 000 DT.

¹Correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de février 2019 au mois de janvier 2020) majoré de 3,3%.



2.2.8 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 Dinars par obligation subordonnée.

2.2.9 PAIEMENT

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 16 avril de chaque année (à l'exception de la catégorie E).

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16/04/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2026**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu les **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2023**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu les **16/04/2021** et le remboursement total en capital aura lieu le **16/04/2027**.

Pour la catégorie E, le paiement des intérêts capitalisés et le remboursement total du capital auront lieu le **16/04/ 2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

2.2.10 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL (TAUX FIXE)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,50%** l'an pour la catégorie **A**, de **10,30%** l'an pour la catégorie **B** de **11,00%** l'an pour la catégorie **C** et **11,3%** pour la catégorie **E**.

2.2.11 MARGE ACTUARIELLE (TAUX VARIABLE)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à **7,784%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,784%** pour la catégorie **A**, de **11,184%** pour la catégorie **B**, de **10,784%** pour la catégorie **C** et de **11,084%** pour la catégorie **D**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour la catégorie **A**, de **3,40%** pour la catégorie **B**, de **3%** pour la catégorie **C** et de **3,3%** pour la catégorie **D** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.



2.2.12 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT SUBORDONNE

- **Durée totale:** Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «STB 2020-1» sont émises selon cinq catégories :
 - une catégorie A sur une durée de vie totale de **5 ans** ;
 - une catégorie B sur une durée de vie totale de **10 ans** dont cinq années de grâce pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
 - une catégorie C sur une durée de vie totale de **7 ans** dont deux années de grâce.
 - une catégorie D sur une durée de vie totale de **7 ans** In Fine ;
 - une catégorie E sur une durée de vie totale de **5 ans** Coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;

- **Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour les catégories C et E et de **7 ans** pour la catégorie D et de **8 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \times Ft / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T Ft / (1+i)^t}$$

Avec :

- T est le nombre de périodes
- t est la période
- Ft est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,646 années** pour la catégorie A, de **5,774 années** pour la catégorie B, de **4,037 années** pour la catégorie C et de **5 années** pour la catégorie E.

2.2.13 RANG DE LA CREANCE ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des



emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 18/10/2019 sous le n°19-008 Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

2.2.14 GARANTIE

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie

2.2.15 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées page 27).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi karray El Menzah 4-1004 Tunis.

2.2.16 NOTATION

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

2.2.17 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.



2.2.18 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

2.3.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DE REGISTRE DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

La tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **STB 2020-1** » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

2.3.2 MARCHE DES TITRES

A fin janvier 2020, il existe sept emprunts obligataires émis par la STB dont 5 qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la BVMT et 2 sans recours à l'appel public à l'épargne émis en 2017 et 2018.

Il s'agit de :

- L'emprunt « STB 2008/1 » 50 MD, émis sur 4 catégories :
 - catégorie A TMM +1%, 10 ans totalement remboursée
 - catégorie B TMM + 1,5%, 16 ans
 - catégorie C TMM + 1,75%, 20 ans
 - catégorie D TMM + 2%, 25 ans
- L'emprunt « STB 2008/2 » 50 MD, émis au taux de 6,5%, 16 ans.
- L'emprunt « STB 2010/1 » 100 MD, émis sur 2 catégorie :
 - catégorie A TMM+0,7 sur 10 ans
 - catégorie B 5,30% sur 15 ans
- L'emprunt subordonné « STB 2011/ » 70 MD, émis sur 2 catégorie :
 - catégorie A 6,1% sur 7 ans totalement remboursée
 - catégorie B TMM+1,3 sur 10 ans
- L'emprunt « STB 2019/1 » 50 MD, émis sur 5 catégories :
 - catégorie A taux fixe 10,5% et/ou TMM +2,3%, 5 ans
 - catégorie B taux fixe 10,7% et/ou TMM +2,5%, 5 ans in fine



- catégorie C taux fixe 11,00% et/ou TMM+2,8%, 7 ans dont 2 années de grâce
- catégorie D 11,5%, 7 ans in fine
- catégorie E 11,5% coupon unique, 5 ans.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la Société Tunisienne de Banque s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « STB FINANCE » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **STB 2020-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3 PRISE EN CHARGE DES OBLIGATIONS PAR TUNISIE CLEARING

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **STB 2020-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.4 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

2.4.1 NATURE DU TITRE :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance » page 24**).

2.4.2 QUALITE DE CREDIT DE L'EMETTEUR :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.



2.4.3 LE MARCHE SECONDAIRE :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

2.5 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.



CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 Indicateurs d'activité de la banque au 31/12/2019

	DU 01/10/2019		DU 01/10/2018		En DT
	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	VAR%
1- Produits d'exploitation bancaires	322 793 590	272 868 728	1 042 722 860	846 177 379	23,23%
- Intérêts	254 466 626	209 213 939	797 773 824	622 188 331	28,22%
- Commissions en produits	31 757 946	25 111 945	107 978 681	91 150 701	18,46%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	36 569 018	38 542 844	136 970 355	132 838 348	3,11%
2- Charges d'exploitation bancaires	117 771 866	105 148 765	444 036 766	372 790 071	19,11%
- Intérêts encourus	115 728 240	103 943 913	437 212 488	367 541 280	18,96%
- Commissions encourues	2 043 626	1 204 852	6 824 277	5 248 791	30,02%
3- Produit net bancaire	205 021 724	167 719 962	598 686 095	473 387 308	26,47%
4- Autres produits d'exploitation	1 952 978	1 886 108	7 633 238	7 881 051	-3,14%
5- Charges opératoires	55 288 908	66 531 663	219 340 198	209 852 158	4,52%
- Frais de personnel	34 603 730	45 855 542	150 584 455	143 341 073	5,05%
- Charges générales d'exploitation	20 685 178	20 676 121	68 755 743	66 511 085	3,37%
6- Structure du portefeuille			1 483 993 351	1 477 341 160	0,45%
- Portefeuille-titres commercial			338 718 735	322 265 240	5,11%
- Portefeuille-titres d'investissement			1 145 274 615	1 155 075 920	-0,85%
7- Encours des crédits (1)			7 885 183 516	7 133 407 505	10,54%
8- Encours des dépôts, dont			7 371 515 898	6 356 968 498	15,96%
- Dépôts à vue			2 635 365 654	2 417 414 791	9,02%
- Dépôts d'épargne			3 021 420 595	2 773 420 301	8,94%
9- Emprunts et ressources spéciales			312 319 126	284 825 182	9,65%
10- Capitaux propres (2)			870 563 143	803 315 646	8,37%

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} trimestre 2019 .

(2) Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

Au terme du quatrième trimestre 2019, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) **Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 1.014,5 millions de dinars ou 15.96 % entre décembre 2018 et décembre 2019 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 217,9 millions de dinars ou 9.02 % pour s'établir à 2.635,4 millions de dinars et représenter 35.75% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2019 contre 2.417,4 millions de dinars ou une part de 38,0% à fin décembre 2018.
- Dépôts d'épargne : + 248,0 millions de dinars ou 8.94 % pour atteindre 3.021,4 millions de dinars ou une part de 41.0 % contre 2.773,4 millions de dinars ou une part de 43.6 % une année auparavant.



- **Dépôts à terme** : + 456,9 millions de dinars ou 45.48 % qui se sont établis à 1.461,4 millions de dinars et ont représenté une part de 19.8 % à fin décembre 2019 (1.004,5 millions de dinars et 15.8 % en décembre 2018).

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 312,3 millions de dinars à fin décembre 2019, en progressant de +27,5 millions de dinars ou 9,65% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018 (284,8 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : + 19,9 millions de dinars ou 11,17%
- Ressources spéciales : + 7,6 millions de dinars ou 7.13%

3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au quatrième trimestre 2019) ont progressé de 751, 8 millions de dinars ou 10.54 % pour s'établir à 7.885,2 millions de dinars au terme du quatrième trimestre 2019 contre 7.133,4 millions de dinars une année auparavant.

4) Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 338,7 millions de dinars, en progression de 16,5 millions de dinars ou 5.10 % par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2018 (322,2 millions de dinars).

5) Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une baisse de 9,8 millions de dinars ou 0,85 % pour s'établir à 1.145,3 millions de dinars à fin décembre 2019.

6) Le produit net bancaire s'est amélioré de 125,3 millions de dinars ou +26.47 % comparativement à fin décembre 2018 pour se situer à 598,7 MD. Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+196,6 millions de dinars ou 23.23 %) pour s'établir à 1.042,7 millions de dinars à fin décembre 2019.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+71,3 millions de dinars ou 19.11 % lesquelles se sont établies à 444,0 millions de dinars à fin décembre 2019 contre 372,8 millions de dinars au terme du quatrième trimestre 2018).

7) Les charges opératoires ont augmenté de 9,5 millions de dinars ou 4.52 % et se sont établies à 219,3 millions de dinars à fin décembre 2019.

8) Le coefficient d'exploitation a enregistré une amélioration de 7.69 points de pourcentage pour se situer à 36.64 % au terme du quatrième trimestre 2019 (44.33 % en décembre 2018).



Structure des souscriptions à l'emprunt "STB SUBORDONNE 2019-1"

Souscripteurs	Montant souscrit (MD)	Nombre
Assurances	14,5	5
OPCVM	20,440	12
Autres sociétés	14,5	5
Personnes physiques	0,560	2
Total	50	24



3.2 Analyse des performances réalisées au 31/12/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019

EN DINARS	Réalisations 31/12/2019	Prévisions 31/12/2019	Ecart	Taux de réalisation	Explications de l'Ecart
1- Produits d'exploitation bancaires	1 042 723	998 156	44 567	104%	L'écart positif s'explique par l'appréciation du rendement de l'activité de recouvrement qui s'est traduite par l'amélioration de la classe de risque de certains débiteurs et partant la récupération d'une enveloppe assez conséquente des produits d'intérêts.
- Intérêts	797 774	768 302	29 472	104%	- L'alignement de la banque en matière de tarification conformément aux pratiques exercées au niveau du secteur, ce qui a impacté favorablement le volume des commissions.
- Commissions en produits	107 979	100 963	7 016	107%	- L'amélioration sensible du résultat des opérations de change au comptant et à terme.
- Revenus du portefeuille-titres commercial et opérations financières et d'investissement	136 970	128 891	8 079	106%	
2- Charges d'exploitation bancaires	444 037	419 281	24 756	106%	Cet écart est constaté principalement au niveau des charges sur refinancement auprès de la BCT résultant du double effet se rapportant:
- Intérêts encourus	437 212	413 770	23 442	106%	- au choix de la banque de renoncer aux pratiques de surenchères sur les dépôts à terme.
- Commissions encourues	6 824	5 511	1 313	124%	- le report de l'épargement sur certaines lignes extérieures lié à des facteurs exogènes.
3- Produit net bancaire	598 686	578 875	19 811	103%	Voir détail au dessus.
4- Autres produits d'exploitation	7 633	9 262	-1 629	82%	
5- Charges opératoires	219 340	222 890	-3 550	98%	Des réalisations contenues dans la limite des prévisions, notamment au niveau des charges générales d'exploitation.
- Frais de personnel	150 584	151 363	-779	99%	
- Charges générales d'exploitation	68 756	71 527	-2 771	96%	
6- Structure du portefeuille	1 483 993	1 536 953	-52 960	97%	un gap de l'encours du portefeuille titre provenant essentiellement de l'effet combiné de la souscription non prévue en BTCT et de la restructuration de quelques filiales pour se conformer aux exigences réglementaires de la BCT (détenue maximale de 20% dans le capital des entreprises liées.
- Portefeuille-titres commercial	338 719	272 261	66 458	124%	
- Portefeuille-titres d'investissement	1 145 275	1 264 692	-119 417	91%	
7- Encours des crédits (1)	7 885 184	7 122 953	762 231	111%	Les écarts constatés au niveau des dépôts s'expliquent par l'effort assez soutenu de mobilisation des différentes formes de dépôts consenti au cours du quatrième trimestre, qui a permis d'accroître sensiblement les concours à la clientèle tout en restant conforme au seuil exigé en matière du LTD ratio.
8- Encours des dépôts, dont	7 371 516	6 985 131	386 385	106%	
- Dépôts à vue	2 635 366	2 707 505	-72 139	97%	
- Dépôts d'épargne	3 021 421	3 050 762	-29 341	99%	
9- Emprunts et ressources spéciales	312 319	367 990	-55 671	85%	Le programme arrêté en matière d'épargement sur les lignes extérieures prévues d'être concrétisées au dernier trimestre a été décalé en raison de certains facteurs exogènes, au premier trimestre 2020 dont certains ont été effectivement concrétisés au mois de janvier de l'année en cours.
10- Capitaux propres (2)	870 563	869 576	987	100%	

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} trimestre 2019 .

(2) Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société Anonyme au capital social de 776.875.000 de dinars
Siège social : Avenue Hédi Nouira -1001 Tunis-
Identifiant Unique : 0001237A

Objet social : l'exercice des opérations de banque, notamment les opérations financières,
Commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque

Emprunt Obligataire Subordonné « STB 2020-1 »

D'un montant de 35.000.000 de dinars susceptible d'être portées à un maximum de 50.000.000 Dinars, divisé en 350.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à un maximum de 500.000 obligations susceptibles de 100 Dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en cinq catégories A, B, C, D et E comme suit :

Catégories	DUREE	Taux d'intérêt	AMORTISSEMENT
Catégorie A	5 ans	10,5% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5
Catégorie B	10 ans dont 5 années de grâce	10,3% et/ou TMM+3,4%	Constant par 1/5 à partir de la sixième année pour un montant supérieur ou égal à 3 MDT
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	11% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la troisième année
Catégorie D	7 ans In fine	TMM+3,3%	In fine
Catégorie E	5 ans	11,3%	Coupons unique pour un montant supérieur ou égal à 5 MDT

Décision de l'AGO du 28/07/2016
Délibération du Conseil d'Administration du 13/06/2019
Note de la Direction Générale du 28 janvier 2020

Visa du Conseil du Marché Financier du 20/10/2020 du 27/02/2020
Notice publiée au JORT N°20 du 10 mars 2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°..... Délivrée le: .../.../... à Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :			
Agissant pour le compte: (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de: <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant : <table border="1"> <tr> <td> Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°..... Délivrée le: à Profession / activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax : </td> <td> Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C. : N° du Matricule Fiscal : </td> </tr> </table>		Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°..... Délivrée le: à Profession / activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C. : N° du Matricule Fiscal :
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°..... Délivrée le: à Profession / activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C. : N° du Matricule Fiscal :		

Déclare (ons) souscrire (2) :

- Obligations nominatives de l'«Emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie A d'une durée 5 ans :
 Au taux fixe de 10,5% et/ou Au taux variable de TMM+3%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie B d'une durée 10 ans dont 5 années de grâce :
 Au taux fixe de 10,3% et/ou Au taux variable de TMM+3,4%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie C d'une durée 7 ans dont 2 années de grâce :
 Au taux fixe de 11% et/ou Au taux variable de TMM+3%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie D d'une durée 7 ans in fine au taux variable de TMM+3,3%.
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie E d'une durée 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,3%.
- Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération soit le 16/03/2020 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits à cette dernière date. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 16/04/2020 et sont remboursables
- Annuellement à raison de 20D par obligation, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A;
 - La totalité de la valeur nominale à l'échéance pour la catégorie D et E;
 - Annuellement à raison de 20 dinars par obligation, à partir de la troisième année et à partir de la sixième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, respectivement pour les catégories C et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence et une copie de la note d'opération relatifs à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et catégories d'obligations ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
 - Par chèque n°..... Tiré sur..... Agence.....
 - Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°..... ouvert chez agence.....
- La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations subordonnées souscrites, soit (2) :

..... obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « STB 2020-1 » à taux fixe :
 (..... de la catégorie A : 5 ans à 10,5% de la catégorie B 10 ans avec cinq années de franchise à 10,3% de la catégorie C : 7 ans dont deux années de franchise à 11% de la catégorie E : 5 ans coupon unique à 11,3%)
 obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « STB 2020-1 » à taux Variable :
 (..... de la catégorie A : 5 ans à TMM+3% de la catégorie B 10 ans dont cinq années de franchise à TMM+3,4% de la catégorie C : 7 ans dont deux années de franchise à TMM+3%) de la catégorie D : 7 ans in fine à TMM+3,3%)

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence et une copie de la note d'opération relatifs à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et catégories d'obligations ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) Libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche

Tunis, le
Signature (3)

1) Cocher la case correspondante
2) Remplir la ligne appropriée (et toutes lettres)
3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »





copie

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société Anonyme au capital social de 776.875.000 de dinars
Siège social : Avenue Hédi Nouira -1001 Tunis-
Identifiant Unique : 0001237A

Objet social : l'exercice des opérations de banque, notamment les opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque

Emprunt Obligatoire Subordonné « STB 2020-1 »

D'un montant de 35.000.000 de dinars susceptible d'être portées à un maximum de 50.000.000 Dinars, divisé en 350.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à un maximum de 500.000 obligations susceptibles de 100 Dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en cinq catégories A, B, C, D et E comme suit :

Catégories	DUREE	Taux d'intérêt	AMORTISSEMENT
Catégorie A	5 ans	10,5% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5
Catégorie B	10 ans dont 5 années de grâce	10,3% et/ou TMM+3,4%	Constant par 1/5 à partir de la sixième année pour un montant supérieur ou égal à 3 MDT
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	11% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la troisième année
Catégorie D	7 ans In fine	TMM+3,3%	In fine
Catégorie E	5 ans	11,3%	Coupons unique pour un montant supérieur ou égal à 5 MDT

Décision de l'AGO du 28/07/2016

Délibération du Conseil d'Administration du 13/06/2019

Note de la Direction Générale du 28 janvier 2020

Visa du Conseil du Marché Financier N° 20/1036 du 27/02/2020

Notice publiée au JORT N°20 du 10 mars 2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr
Nationalité : **Pièce d'identité :** (1) CIN Carte de séjour Passeport N° **Délivrée le :** ... / ... / ... à
Profession/activité :
Adresse :
Code postal : **Pays :** **Tél :** **Fax :** **e-mail :**

Agissant pour le compte : (1) De moi même
 Du mandant en qualité de :
 Tuteur
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale :
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C. :
N° : Délivrée le : à	N° du Matricule Fiscal :

Profession / activité :
Adresse : **Code postal :** **Pays :** **Tél :** **Fax :**

Déclare (ons) souscrire (2) :

- Obligations nominatives de l'«Emprunt obligatoire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie A d'une durée 5 ans :
 Au taux fixe de 10,5% et/ou Au taux variable de TMM+3%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligatoire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie B d'une durée 10 ans dont 5 années de grâce :
 Au taux fixe de 10,3% et/ou Au taux variable de TMM+3,4%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligatoire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie C d'une durée 7 ans dont 2 années de grâce :
 Au taux fixe de 11% et/ou Au taux variable de TMM+3%
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligatoire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie D d'une durée 7 ans in fine au taux variable de TMM+3,3%.
 - Obligations nominatives de l'«Emprunt obligatoire subordonné « STB 2020-1 » de la Catégorie E d'une durée 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,3%.
- Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération soit le 16/03/2020 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits à cette dernière date. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 16/04/2020 et sont remboursables

- Annuellement à raison de 20D par obligation, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A;
- La totalité de la valeur nominale à l'échéance pour la catégorie D et E;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la troisième année et à partir de la sixième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, respectivement pour les catégories C et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence et une copie de la note d'opération relatifs à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et catégories d'obligations ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations subordonnées souscrites, soit (2) :

..... obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « STB 2020-1 » à taux fixe :
 (.....) de la catégorie A : 5 ans à 10,3% de la catégorie B 10 ans avec cinq années de franchise à 10,3% de la catégorie C : 7 ans dont deux années de franchise à 11% de la catégorie E : 5 ans coupon unique à 11,3%)
 obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « STB 2020-1 » à taux Variable :
 (.....) de la catégorie A : 5 ans à TMM+3% de la catégorie B 10 ans dont cinq années de franchise à TMM+3,4% de la catégorie C : 7 ans dont deux années de franchise à TMM+3% de la catégorie D : 7 ans infime à TMM+3,3%)

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence et une copie de la note d'opération relatifs à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leur contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et catégories d'obligations ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) Libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
 Le second servant de souche
 Tunis, le
Signature (3)

1) Cocher la case correspondante
 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

